



St-Pierre-et-Miquelon 1 siège	St-Barthélemy/St-Martin 1 siège	Polynésie française 3 sièges
Nouvelle-Calédonie 3 sièges	Wallis-et-Futuna 1 siège	Français de l'étranger 12 sièges

Total
477 sièges

+ 100 sièges compensatoires supplémentaires distribués dans les circonscriptions afin de garantir une proportionnalité précise pour les partis qui ont obtenu plus de 3,5% des votes.